



1102326002

DATE DEPOT : 2011-03-10

NUMERO DE DEPOT : 2011R023666

N° GESTION : 1987B11793

N° SIREN : 342965985

DENOMINATION : CAGNAT ET ASSOCIES - CABINET CAGNAT

ADRESSE : 22 RUE DE MADRID 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2011/01/19

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT CONSEIL ADM. ET DU DIRECTEI

8/31/11 17:33

**CAGNAT & ASSOCIES** /  
**CABINET CAGNAT**  
**Société Anonyme**  
**au capital de 150 000 euros**  
**Siège social : 22, rue de Madrid**  
**75008 PARIS**  
**342965985 RCS PARIS** /

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 19 JANVIER 2011** /

L'an deux mille onze,

Le 19 janvier,

A 15 h,

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour, les administrateurs se sont réunis en Conseil, 22, rue de Madrid 75008 PARIS.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :  
Monsieur Philippe AZENCOTII  
Monsieur Laurent COURQUIN  
Monsieur Pierre MERCADAL  
Monsieur Eric BEDETTI

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Philippe AZENCOTH est désigné en qualité de président de séance.

Monsieur Eric BEDETTI remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

8/5

8/5

- Nomination du Président du Conseil d'Administration assumant la direction générale de la Société,
- Question diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président rappelle que suite au décès de Monsieur Philippe CAGNAT, l'Assemblée Générale Ordinaire qui vient de se tenir a nommé deux nouveaux administrateurs. Il appartient donc au Conseil de statuer sur la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration.

### NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSUMANT LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, désigne Monsieur Pierre MERCADAL, demeurant 3, avenue de Grétry, 78600 MAISONS LAFFITTE, en qualité de Président du Conseil d'Administration chargé d'assumer la direction générale de la Société pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé au 30 septembre 2016.

Monsieur Pierre MERCADAL déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Pierre MERCADAL organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

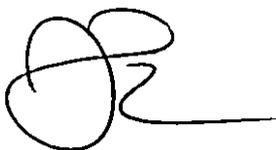
En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Pierre MERCADAL jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Pierre MERCADAL ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président



Un Administrateur

ER

